



Commission des dynamiques territoriales

2222 - Fonds de développement urbain

Subventions départementales au titre du fonds urbain pour l'appel à projets 2015 du Contrat de Ville Haguenau-Bischwiller-Kaltenhouse 2015-2020

Rapport n° CP/2015/350

Service gestionnaire :

Service développement local et urbain - Cellule contractualisation

Résumé :

Le Département du Bas-Rhin a été appelé à participer aux nouveaux contrats de ville en tant que cosignataire, pour la période 2015-2020, conformément à la loi relative à la ville et à la cohésion urbaine qui a été promulguée le 21 février 2014.

Le Département du Bas-Rhin a adopté lors de son assemblée plénière du 6 juillet 2015 le Contrat de Ville Haguenau-Bischwiller-Kaltenhouse pour la période 2015-2020. Ce contrat a été signé par le Département du Bas-Rhin et ses partenaires le 10 juillet 2015 à Haguenau.

Le présent rapport a pour objet de présenter et soumettre à votre approbation les participations financières du Département aux différentes actions pour lesquelles il a été sollicité, au titre de son fonds urbain, dans le cadre de l'appel à projets 2015 du Contrat de Ville.

1. Contexte : le territoire et les axes du Contrat de Ville

Au vu du décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014, seuls deux quartiers ont été retenus prioritaires sur les trois communes de l'ancien Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2014 : Les Pins-Musau à Haguenau et le quartier Liberté à Bischwiller. Ces quartiers sont éligibles aux crédits spécifiques de l'Etat.

Les autres quartiers identifiés en zone 2 et 3 dans le précédent Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2014 (CUCS) sont classés en territoire de veille active, non éligibles aux crédits spécifiques de l'Etat mais sont susceptibles de bénéficier d'une mobilisation particulière des crédits de droit commun de l'Etat. Il s'agit des autres quartiers de Bischwiller et de Haguenau (St Joseph, Bildstoeckel et centre-ville) ainsi que deux sites d'habitat précaires de Kaltenhouse (Rosenfeld, Aviation).

Le diagnostic territorial mené de juillet à octobre 2014 avec les partenaires a permis d'élaborer les objectifs de la convention-cadre répondant aux trois piliers nationaux :

- Emploi et développement économique
- Cadre de vie et renouvellement urbain
- Cohésion sociale

Ces trois piliers sont complétés par trois axes transversaux :

- Promouvoir une approche intégrée de l'égalité femmes-hommes
- Lutter contre les discriminations
- Développer une approche transversale et globale en faveur de la jeunesse, de la petite enfance et de l'accompagnement des parents

Cette convention-cadre est déclinée dans 4 annexes d'application territoriale pour Bischwiller-Liberté (prioritaire), Les Pins-Musau (prioritaire), St Joseph à Haguenau (veille active) et Kaltenhouse-Aviation/Rosenfeld (veille active).

Le Programme de Réussite Educative (représentant le volet éducatif du Contrat de Ville) est piloté via le SIVU regroupant les communes de Bischwiller, Haguenau et Kaltenhouse.

2. Actions financées par le fonds urbain départemental dans le cadre de l'appel à projets 2015

Au titre de l'appel à projet 2015, 43 actions ont été déposées par les porteurs de projets dont 10 actions relèvent des crédits spécifiques du fonds urbain.

Suite à l'instruction de ces 10 demandes et conformément aux orientations du comité technique du 30 mars 2015 confirmées lors du comité du pilotage du 27 avril 2015, il est proposé d'en financer 9 au titre des 3 axes thématiques du Contrat de Ville et des priorités départementales.

Cet engagement correspond à un montant global de 23 650 € et demeure stable par rapport aux engagements départementaux en 2014.

- *Formation homme/femme toutes mains* sur Kaltenhouse par l'association Droit au Travail pour 3 000 €
- *Activités de resocialisation* sur les 3 communes dans le cadre de la classe relais du Collège du Saut du Lièvre de Bischwiller pour 550 €
- *Ateliers linguistiques et multimédia* sur Bischwiller par le Centre d'Animation Social et Familial pour 3 000 €
- *Actions de rupture* sur Haguenau par l'association JEEP pour 500 €
- *Ateliers scolarisation /parentalité/santé* sur Kaltenhouse par l'association CIDFF pour 5 000 €
- *Ateliers sociolinguistiques* sur Haguenau par le Centre Socioculturel du Langensand pour 2 500 €
- *Jeunes à l'international, partir pour se construire* sur Haguenau et Bischwiller par Itinéraire International pour 500 €
- *La science en bas de chez toi* sur Bischwiller par l'association Les petits Débrouillards pour 1 600 €
- *Intervention Cohésion sociale Habitat et Logement* sur Kaltenhouse par l'association AVA habitat et Nomadisme pour 7 000 €

Il est proposé de ne pas réserver une suite favorable à la demande de subvention présentée par l'association KRE pour son action « *Accès aux droits et à la culture* » sur Kaltenhouse. Si la finalité de cette action demeure intéressante, l'élaboration et la mise en œuvre de l'action financée à titre expérimental au 2^{ème} semestre 2014 ne semble pas avoir fait preuve de suffisamment de cohérence avec l'intervention de l'UTAMS en faveur des bénéficiaires du RSA notamment. La commune de Kaltenhouse a par ailleurs indiqué ne pas soutenir cette action.

Vous trouverez en annexe le tableau récapitulatif de ces subventions départementales pour l'appel à projet 2015 du Contrat de Ville.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
17683	65-6574-71	252 000,00 €	252 000,00 €	23 100,00 €
37207	65-65737-71	28 000,00 €	28 000,00 €	550,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 23 650 € aux bénéficiaires dont la liste est jointe en annexe à la présente délibération.

Strasbourg, le 27/08/15

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by 'BIERRY' in a cursive script.

Frédéric BIERRY